

Les élus du CSE regrettent la disparition de l'agence du Haillan pourtant idéalement située en plein centre-ville, à proximité immédiate de sa clientèle, facilement accessible et disposant d'un parking, éléments essentiels pour l'accueil des clients comme pour les conditions de travail des salariés.

Les élus du CSE soulignent également que les indicateurs économiques et commerciaux de cette agence, notamment le PNB par ETP (387k€/ETP), traduisent une rentabilité et un niveau de satisfaction clients qui vont clairement à l'encontre des arguments avancés pour justifier sa fermeture. À ce titre, ce projet apparaît davantage comme une décision de principe que comme une réponse adaptée à la réalité du terrain.

Les élus du CSE alertent en outre sur les conséquences en matière d'emploi dans le réseau. Ce projet conduit, une fois encore, à la suppression de postes (1 DA et 2 CPart), contribuant à la réduction progressive des perspectives d'évolution de carrière pour les collègues du réseau. À mesure que les projets de fermeture se succèdent, ce sont les parcours professionnels qui se trouvent durablement fragilisés et les élus du CSE regrettent l'absence d'une gestion prévisionnelle des emplois. Néanmoins, les élus du CSE tiennent à souligner la qualité de l'accompagnement RH réalisé sur ce projet.

Les élus du CSE rappellent par ailleurs que, depuis l'origine, ils se sont opposés à la refonte du maillage territorial telle qu'elle est conduite aujourd'hui. Cette stratégie de fermetures successives s'inscrit en contradiction avec l'image de banque de proximité que l'établissement souhaite promouvoir, tant auprès de ses clients que de ses salariés et des territoires.

Enfin, les élus du CSE tiennent à rappeler que si les distances peuvent sembler réduites sur une carte, elles le sont beaucoup moins dans la réalité quotidienne, notamment en temps de parcours, aux heures d'affluence, avec des impacts concrets pour la clientèle comme pour les équipes concernées (mobilités, organisation du travail, qualité de service).

Au regard de l'ensemble de ces éléments, les élus du CSE émettent un avis défavorable au projet de regroupement de l'agence du Haillan avec celle d'Eysines, projet qui entraîne de fait la fermeture d'un nouveau point de vente. Les élus du CSE considèrent que ce projet ne répond ni aux enjeux de proximité, ni aux attentes des clients, ni aux intérêts des salariés, et réaffirment leur opposition à la poursuite de cette politique de réduction du réseau.